

ÉCRIRE LISIÈLEMENT AVEC UNE ENCRE INDELÉBILE.
 CE CI EST UN DOCUMENT PERMANENT.
 Chaque information doit être donnée minutieusement.
 Cette formule ne doit pas être lacérée. Elle doit contenir toutes les informations demandées, y compris les noms de famille et de baptême, au complet, de toutes les parties. Si cela est impossible indiquer la raison de l'omission.

Cette formule placée dans une enveloppe marquée "Statistique Fédérale—Franco—Pénalité pour usage illégal—\$300", et correctement adressée, jouira de la "FRANCHISE POSTALE"

FORMULE E

PROVINCE DE QUÉBEC—SERVICE PROVINCIAL D'HYGIÈNE

BULLETIN STATISTIQUE DE MARIAGE

1. LIEU DU MARIAGE—
 Comté de Beauport Municipalité civile de Riv-du-Loup
(Comté municipal) (Écrire le nom et spécifier si c'est une cité, une ville, un village ou une municipalité rurale)

ÉPOUX		ÉPOUSE	
2. Nom et prénom	<u>Sauvé Georges Édouard</u>	12. Nom et prénom	<u>Thériault Laurence</u>
3. Occupation	<u>Peinturier</u>	13. Occupation	<u>— ménagère</u>
4. Célibataire, veuf ou divorcé	<u>— ou divorcé</u>	14. Célibataire, veuve ou divorcé	<u>—</u>
5. Âge	<u>29 ans</u>	15. Âge	<u>26 ans</u>
6. Religion	<u>Catholique rom.</u>	16. Religion	<u>Catholique rom.</u>
7. Résidence	<u>St D. de Lévis</u> <small>(Domicile habituel)</small>	17. Résidence	<u>St J. de Lévis Riv du Loup</u> <small>(Domicile habituel)</small>
8. Lieu de naissance	<u>à St D. de Lévis</u> <small>(Province ou pays)</small>	18. Lieu de naissance	<u>St J. de Lévis</u> <small>(Province ou pays)</small>
9. Lieu de naissance de son père	<u>St Patrice</u> <small>(Province ou pays)</small>	19. Lieu de naissance de son père	<u>St Alexandre</u> <small>(Province ou pays)</small>
10. L'époux sait-il lire?	<u>oui</u>	20. L'épouse sait-elle lire?	<u>oui</u>
11. L'époux sait-il écrire?	<u>oui</u>	21. L'épouse sait-elle écrire?	<u>oui</u>
22. Date du mariage	<u>16 novembre</u> <small>(jour) (mois)</small>	23. Par licence ou par bans	<u>—</u> <small>(année)</small>

24. LIEU DE L'ENREGISTREMENT DU MARIAGE—
 (a) Nom de la paroisse ou église St J. de Lévis (b) Municipalité civile de Riv du Loup
 (c) Date 16 novembre (jour) (mois) (année) (d) Comté (municipal) Riv du Loup

25. Nom du ministre du culte chargé de la tenue des registres de l'état civil
 dans lesquels l'acte de l'enregistrement de ce mariage fut fait Revérend P. J. Lalonde, curé, Riv du Loup
 Toute autre personne qu'un ministre du culte enregistrant ce mariage doit signer ici.....

(FOR ENGLISH SEE OTHER SIDE)

134686